



Au cours du point de presse donné le mardi 12 octobre 2021 à l'occasion de la Journée africaine de la lutte contre le faux médicament, le Dr. MANAOUNDA Malachie a présenté l'ampleur du phénomène et ses répercussions sur la santé des populations avant d'inviter ces dernières à s'investir activement dans la croisade contre les médicaments illicites.

A travers une formule de mise en situation, le Ministre de la Santé Publique souligne d'entrée de jeu que le fléau des faux médicaments est l'un des défis majeurs de notre génération, car ils contribuent à l'explosion des cas des maladies mal soignées en raison, précise-t-il : « de l'utilisation des médicaments sous dosés, sans principe actif ou contenant de faux principes actifs ». Il va par la suite s'attarder sur les multiples visages que revêtent la contrefaçon et le trafic des produits pharmaceutiques au Cameroun. Indiquant qu'il s'agit des médicaments distribués en gros ou au détail par des personnes (physiques ou morales) non habilitées, vendus dans la rue, importées de manière frauduleuse. Des médicaments fabriqués dans des unités de production non autorisées, reconditionnés avec de fausses étiquettes, recyclés, mais aussi des médicaments dont les dates de péremption sont falsifiées... cette énumération des caractéristiques des faux médicaments fait corps avec la définition déclinée dès l'entame de son propos, désignant les faux médicaments comme des « médicaments de qualité inférieure et falsifiés », tels qu'adopté par l'OMS le 29 mai 2017, lors de la 72ème Assemblée mondiale de la santé.

En dépit de manifestation tentaculaire de ce que le Ministre MANAOUNDA Malachie qualifie de

réseau de « criminalité pharmaceutique », le Gouvernement ne cesse de multiplier les actions à l'effet de lutter contre l'expansion de l'industrie du faux médicament dans l'optique de garantir un meilleur accès de tous aux produits pharmaceutiques de qualité. C'est ainsi qu'un Plan National Multisectoriel de lutte contre le faux médicament et le trafic illicite des produits pharmaceutiques réunissant tous les acteurs interpellés par la question est mis en œuvre avec l'accompagnement d'Interpol et des partenaires au développement. Par ailleurs, en plus du renforcement du système d'approvisionnement en médicaments, il est préconisé la promotion de Médicament Essentiel Générique aux coûts plus accessibles jusqu'à la gratuité de certains médicaments, la sensibilisation des populations sur les méfaits de la consommation des médicaments d'origine et de qualité non contrôlées, le renforcement de l'arsenal juridique réprimant la détention et la vente illicite des médicaments contrefaits ou falsifiés, entre autres.

Cependant, la lutte contre ce fléau, ajoute le Minsanté, doit s'inscrire dans une coopération internationale proactive sur les plans de l'information, du renseignement, de l'expertise, de la formation, de l'investissement et de la sincérité.

Au cours de la phase d'échanges qui a ponctué cette rencontre à laquelle prenait part le Pr Felix ZOGO, le Secrétaire Général du Ministère de la Communication, le Représentant Résident de l'OMS, Dr Phaniel Habimana, les préoccupations soulevées ont permis de renseigner que la phase répressive est bel et bien effective. Pour preuve, il ne se passe pas une semaine sans que des containers de produits contrefaits ne soient saisis et détruits. De plus, des missions de contrôle sont déployées sur le terrain pour traquer les faux médicaments.



En réaffirmant l'option de la « TOLÉRANCE ZERO » prise par le Gouvernement vis-à-vis du médicament de la rue, le Dr. MANAOUDA Malachie invite les professionnels de la santé et ceux du domaine pharmaceutique, en particulier, au respect de l'éthique. Il appelle les populations à s'impliquer activement dans cette lutte en dénonçant les réseaux mafieux et les sites de fabrication de ces médicaments. Un numéro vert (le 1506) est d'ailleurs mis à leur disposition et sert également à dénoncer tous les types d'écarts rencontrés dans les formations sanitaires.

En guise de conclusion, le MINSANTÉ a exhorté les uns et les autres à arrêter la consommation des médicaments de la rue, à prendre l'engagement de se procurer désormais des médicaments dans les pharmacies des hôpitaux et dans les officines de pharmacie où les circuits d'approvisionnement sont connus et la fiabilité des produits régulièrement testée.



Celcom/MINSANTÉ